

GCSMS Un Chez-soi d'abord Dijon Métropole

FICHE DE POSTE Médiateur(trice) de santé pair(e)

Les missions du dispositif des ACT « Un Chez-soi d'abord » sont d'accompagner des personnes souffrant de troubles psychiatriques, ayant connu la rue, dans l'accès à un logement et dans leur parcours de rétablissement.

Chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire exerce ses missions dans le respect des valeurs du dispositif : pluridisciplinarité, co-décision, réductions des risques, accompagnement orienté « rétablissement », en se basant sur les forces, choix et espoirs des locataires.

Le médiateur de santé pair (H/F) est membre d'une équipe d'accompagnement à domicile et de suivi intensif qui offre une gamme de services de soins orientés vers le rétablissement et l'accès à la citoyenneté. Chaque professionnel met à contribution son expertise pour aider chacun des locataires de manière individualisée à formuler et atteindre ses projets de rétablissement.

Les modalités d'organisation sont fondées sur l'aller-vers avec des visites à domicile hebdomadaires ritualisées effectuées en binôme sur le principe de la multiréférence.

Contexte réglementaire

Décret n°2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un Chez-soi d'abord »

Cahier des charges national du dispositif ACT « Un Chez-soi d'abord » juin 2017

Guide national de déploiement du dispositif « Un Chez-soi d'abord » juin 2018

Cahier des charges expérimentation « Un Chez-soi d'abord » Jeunes mars 2019

Cahier des charges expérimentation territoriale « Un Chez-soi d'abord » Jeunes Dijon métropole décembre 2021

POSITION DANS L'ORGANISATION

Le médiateur de santé pair (H/F), en tant qu'intervenant médico-social, est intégré à l'équipe d'accompagnement et placé sous la responsabilité hiérarchique du cadre coordonnateur, par délégation du directeur.

MISSIONS COMMUNES

L'intervenant médico-social est chargé de l'accompagnement des personnes orientées par la commission d'inclusion. A ce titre :

- Il travaille à développer le lien avec les personnes en s'appuyant sur les forces et les demandes exprimées par les locataires.
- Il participe avec la personne à la définition et à l'écriture de son plan de bien-être ainsi que du plan de prévention et d'intervention en cas de crises.

- Il formalise et rend compte quotidiennement de l'évolution des situations lors de la réunion d'équipe en portant la parole des locataires rencontrés.
- Il soutient les locataires dans le choix, l'installation puis l'appropriation du logement en lien avec l'équipe de gestion locative avec qui il travaille en articulation.
- Il est attentif aux bonnes relations de voisinage et s'appuie sur les règles du contrat de location ou de sous-location notamment concernant l'autonomie dans le logement et le paiement des loyers.
- Il accompagne la personne dans ses choix éclairés concernant sa/ses pathologies(s) et/ou ses conduites addictives dans une posture de réduction des risques.
- Il informe et accompagne si besoin les personnes sur les services sanitaires, sociaux et associatifs disponibles et les soutient dans les démarches et prises de rendez-vous.
- Il accompagne la personne vers l'autonomie en respectant ses espaces de liberté, d'intimité et de responsabilité.
- Il rappelle les lois et les règles sociales permettant à la personne de se positionner et de s'identifier en tant que citoyen.
- Il développe et participe au maintien du réseau société/famille/amis/proches/droit commun.

MISSIONS SPECIFIQUES DU MÉDIATEUR DE SANTÉ PAIR

Le médiateur ou la médiatrice de santé pair(e) est membre d'une équipe pluridisciplinaire de suivi intensif (assertive community treatment). C'est une équipe mobile et proactive qui offre une gamme de services de soins, de réadaptation et de soutien dans la vie quotidienne orientée rétablissement.

Les membres d'une équipe de suivi intensif mettent à contribution, de façon soigneusement orchestrée, leurs compétences complémentaires pour aider chaque personne, de façon très individualisée, à rencontrer ses propres objectifs et à se rétablir.

Le poste de médiateur de santé pair (H/F) est un des piliers des pratiques orientées rétablissement.

- Il accompagne, soutient et oriente les locataires dans le but d'augmenter leur qualité de vie, leur inclusion sociale et leur autonomie à partir de son expérience des troubles psychiques et/ou des conduites addictives et/ou de sa vie à la rue et/ou de son parcours judiciaire, ainsi qu'à partir de son parcours de rétablissement.
- Il propose son expérience de vie comme support au service des personnes accompagnées pour créer leur propre processus de rétablissement.
- Il partage son expérience avec les autres intervenants de l'équipe dans une pratique orientée rétablissement.
- Il contribue à l'accompagnement et à l'orientation des locataires dans leur démarche de retour dans la communauté en étant lui-même porteur d'une expérience de rétablissement et d'espoir.
- Il sensibilise s'il l'estime nécessaire, ses collègues sur l'analyse d'évènements vécus par les locataires, mais non perceptibles par tous.
- Il met à contribution ses expériences de vie, accompagne le changement de regard de l'équipe, des partenaires et de l'entourage sur les problématiques spécifiques des personnes.
- Il informe sur les droits et les obligations des locataires afin d'être dans la négociation concertée et non dans la contrainte.
- Il suscite l'espoir avec les pairs et les professionnels et engage un travail de déstigmatisation.
- Il incarne les valeurs et principes du rétablissement : équité de la relation, Espoir-Soutien-Plaidoyer-Empowerment-Responsabilité.

PROFIL DU MÉDIATEUR DE SANTÉ PAIR

Expérience	Avoir vécu des expériences semblables aux parcours de vie des locataires (trouble psychique, errance, consommation de produits psychoactifs, parcours judiciaire etc.)
Connaissances conseillées	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'orientation rétablissement • Compétences en réduction des risques et des dommages
Compétences personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de critiquer son parcours personnel, capacité de remise en question • Capacité de mobiliser son histoire et être serein avec • Capacité d'identification des forces qui ont permis d'en arriver là et le cheminement à partir duquel une mise en route vers le rétablissement a été possible • Capacité d'utiliser la force du témoignage • Capacité de montrer une voie possible de rétablissement parmi tant d'autres et favoriser le développement et la diffusion des connaissances du savoir expérientiel en s'inspirant aussi des expériences de ses pairs • Capacité à travailler en équipe • Capacité de contribuer à un climat d'équipe sain, harmonieux et dynamique dans un environnement complexe et en changement • Capacité pour l'écoute, l'empathie, les échanges et la circulation de l'information • Intérêt marqué pour travailler avec les locataires au sein de la communauté • Toutes expériences personnelles et centres d'intérêts sont appréciés
Formation	Expériences professionnelles et diplômes divers seront appréciés.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- CDI dans le cadre de la CCN 51 ou mise à disposition d'un employeur du GCSMS : rémunération selon diplômes et expériences sur la filière éducative + forfait Ségur
- Obligation vaccinale COVID 19
- Permis B
- Mi-Temps (0,50 ETP) sur rythme 17,5h/semaine soit 2,5 jours par semaine avec aménagement du temps de travail et du rythme possible
- Horaire d'une journée type : 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h
- Possibilité de participer à la permanence téléphonique (7j/7, 24h/24h) en rotation avec l'équipe (rémunération au forfait/permanence)
- Participation au transport, à la mutuelle, accès au CSE, téléphone professionnel